

Note conceptuelle

Renforcement des capacités des référents à l'international de l'ANETI pour l'accompagnement des chercheurs d'emploi ayant un projet de mobilité à l'international

5-6-7 SEPTEMBRE 2022

I. Contexte

En 2014, la Tunisie a signé un accord de partenariat pour la mobilité avec l'UE et un certain nombre d'États membres de l'UE (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Portugal, Royaume Uni et Suède). Entre autres objectifs, ce partenariat vise à améliorer les informations accessibles aux citoyens tunisiens qualifiés sur les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation offertes dans l'UE, et aussi de faciliter la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et universitaires. Par ailleurs, il vise une meilleure intégration des ressortissants tunisiens en situation régulière dans l'UE et des migrants en situation régulière en Tunisie, et la mobilisation des communautés tunisiennes à l'étranger en faveur du développement de la Tunisie.

Le Bureau international du Travail (BIT) est engagé en Tunisie sur un ensemble de projets de coopération technique pour appuyer les partenaires nationaux à promouvoir le travail décent dans le pays, et donner plein effet à l'Agenda du Travail Décent dans la région de l'Afrique du Nord.

Le projet FAIR, dont la deuxième phase a commencé en novembre 2018, est un projet global du BIT visant à étendre et à renforcer les processus de recrutement équitable dans les couloirs migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Moyen-Orient et en Asie du Sud et du Sud-Est, selon une approche multipartite en collaboration avec les gouvernements, les syndicats, les organisations d'employeurs, les acteurs de la société civile et les médias aux niveaux national et mondial.

La stratégie du projet repose sur trois volets :

- 1) Mise en œuvre de processus de recrutement équitable dans certains couloirs et secteurs de migration.
- 2) Fourniture d'informations fiables, services améliorés, notamment en facilitant l'accès à la justice, aux travailleurs migrants lors du processus de recrutement.
- 3) Production et diffusion des connaissances et des orientations mondiales sur le recrutement équitable, y compris par le biais des médias.

Le programme « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations de main d'œuvre et de la mobilité des travailleurs en Afrique du Nord : THAMM » est un programme sous-régional financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne et qui couvre trois pays : l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Il vise à renforcer les mécanismes de protection des travailleurs migrants tout au long du cycle migratoire, en appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies cohérentes et globales alignées

sur les normes internationales du travail et les droits de l'homme pertinents et fondées sur des données factuelles et fiables.

En outre, le programme THAMM vise à contribuer à la préparation, la mise en place ou l'amélioration de dispositifs de migration légale et de mobilité en collaboration avec les pays d'Afrique du Nord ciblés et les États membres de l'Union européenne, notamment l'Allemagne et la Belgique. Par ailleurs, et dans le cadre de l'appui aux services publics de l'emploi dans le renouvellement de l'offre de service à l'international, le projet FAIR a organisé conjointement avec le projet LEMMA d'expertise France un **atelier de 5 jours pour le renforcement des capacités des équipes spécialisées de l'ANETI en matière de mobilité internationale (51 référents) en juin 2019** qui a porté essentiellement sur les modules suivants:

- L'établissement d'une relation entreprise dans la durée en intégrant les exigences liées aux normes internationales du travail et aux diligences raisonnables.
- La mise en adéquation des offres et des demandes d'emploi ;
- Fidélisation de la relation entreprise et anticipation des besoins de recrutements.

Le projet AcJEMP, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) apporte aussi son appui à l'ANETI pour diversifier ses outils et son offre de service d'accompagnement. L'objectif global étant d'améliorer l'accès des jeunes chercheurs d'emploi, femmes et hommes, des gouvernorats de Tunis, l'Ariana, Nabeul et Zaghouan, à l'emploi. Ce projet se concentre sur le renforcement des capacités des institutions du marché du travail et d'autres acteurs clés aux niveaux local et national pour mettre en œuvre des services d'accompagnement étoffés et plus en adéquation avec les logiques territoriales afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et d'accélérer leur insertion dans l'emploi salarié, indépendant ou à l'international.

AcJEMP adopte une approche localisée de la promotion de l'emploi et l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes en capitalisant sur les réalisations du projet JEMP. Le projet investira une part importante de ses ressources dans le déploiement d'appuis en mentorat et en renforcement de capacités des acteurs nationaux, en particulier les conseillers des agences de l'ANETI, les cadres des ministères impliqués, et les partenaires sociaux ; l'objectif étant d'une part de conforter et d'accroître leur expertise pour consolider l'impact de leur programmes sur l'employabilité des jeunes demandeurs d'emploi, et d'autre part de fournir des services d'accompagnement des jeunes dans la définition de leurs projets professionnels et de leur mise en œuvre, y compris les soft skills, la recherche d'emploi, la création d'entreprise, l'éducation financière, la mobilité à l'international, etc.

Les projets FAIR II et THAMM ont entamé ensemble en 2020 le développement d'un **livret du Formateur au profit des conseillers à l'international de l'ANETI** *leur offrant l'essentiel des compétences pour réussir leur mission d'accompagnement de placement à l'international*. Ce livret a été validé par l'Unité Emploi à l'International en 2021. Dans ce cadre, le projet AcJEMP s'est joint aux projets FAIR II et THAMM pour mener ensemble une formation des conseillers à l'international de l'ANETI autour du livret susmentionné.

II. Objectifs de la formation :

L'objectif principal est de renforcer les compétences d'une équipe de 15 conseillers référents Placement à l'International (PI), aux principes du recrutement équitable à travers une formation de formateurs.

A l'issue de cette formation, ces conseillers formés seront en mesure de partager auprès de l'ensemble des conseillers PI de l'ANETI, les principes généraux et directives opérationnelles de l'OIT en matière de recrutement équitable.

A terme, 3 objectifs opérationnels ont été assignés à cette formation de formateurs par la Direction Générale de l'ANETI et par son Département Unité Emploi à l'International :

- 1- Concevoir une formation (contenu pédagogique) pour les conseillers référents PI sur les principes du recrutement équitable ;
- 2- Contribuer la mise en œuvre effective du recrutement équitable dans les activités des conseillers référents PI de l'ANETI ;
- 3- Avoir un ensemble de solutions et de réponses pratiques aux questions liées au recrutement équitable.

Cette activité est menée conjointement entre les projets FAIR II, THAMM et ACJEMP.

III. Calendrier de la formation

La formation est prévue en présentiel **du lundi 5 septembre au mercredi 7 septembre 2022.**

La formation d'une durée de 3 jours proposera des séquences d'apprentissage en situation de travail et des séquences réflexives d'ancrage qui reposent sur une ingénierie pédagogique conduisant à une formalisation des apprentissages et à une structuration des contenus, à partir du travail réel.

IV. Participants

En 2019 le projet FAIR II a renforcé les capacités de 50 référents à l'international afin de mieux accompagner un projet de mobilité à l'étranger en s'appuyant sur les normes internationales du travail et sur les principes du recrutement équitable.

La présente session de formation consiste à former **15 conseillers référents à l'international de l'ANETI** (choisis parmi ceux qui n'ont pas bénéficié de la formation initiale de 2019) afin qu'ils puissent eux-mêmes selon un calendrier qui sera établi par la Direction du Département Unité Emploi à l'International, former les autres conseillers référents PI.

La liste des 15 participants sera fournie par l'Unité d'Emploi à l'international de l'ANETI.

V. Méthodologie

Différentes formes de pédagogies seront associées : contenus denses présentés de façon interactive, présentation de cas réels issus des témoignages des conseillers, travaux pratiques et simulation de présentations ou entretiens.

Un questionnaire d'évaluation du cours sera réalisé à l'issue de la formation puis sera analysé dans une perspective d'amélioration continue de cette formation.

Le programme de la formation a été conçu pour répondre aux enjeux stratégiques de la vision ANETI 2030 ; les livrables (livret du formateurs, présentation POWERPOINT, etc.) fournis pour cette formation sont conformes aux attendus de « **l'ANETI Academy** ».





Ce programme est financé par
l'Union européenne

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Organisation
internationale
du Travail

VI. Agenda de la formation

Créneau Horaire	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
9h00-9h45	Séquence 1 : Accueil des participants Définition du contexte global de la formation	Séquence 7 : Rappel de la journée QCM OIT et Recrutement équitable	Séquence 13 : Présentation et synthèse des ateliers
9h45-10h30	Séquence 2 : Pédagogie de la formation	Séquence 8 : Présentation du processus ANETI « Gérer l'emploi à l'international »	Séquence 14 : Livrable de la formation (PWP) (Atelier de travail)
10h30-11h00	Pause	Pause	Pause
11h00-11h45	Séquence 3 : Les compétences de base pour un formateur	Séquence 9 : Identification des principes de recrutement équitable à chaque étape du processus Gérer l'emploi à l'International (Atelier de travail)	Séquence 15 : Livrable de la formation (PWP) (Atelier de travail)
11h45-12h30	Séquence 4 : Les objectifs et les enjeux d'une formation	Séquence 10 : (Suite) Identification des principes de recrutement équitable à chaque étape du processus Gérer l'emploi à l'International (Atelier de travail)	Séquence 16 : Présentation et synthèse des ateliers
12h30-14h00	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
14h00-15h30	Séquence 5 : Les Normes de l'OIT et leur application à l'ANETI	Séquence 11 : Présentation et synthèse des ateliers	Séquence 17 : Bilan et évaluation de la formation
10h30-11h00	Pause	Pause	Pause
16h00-17h30	Séquence 6 : Les principes généraux et directives opérationnelles	Séquence 12 : Conception du contenu pédagogique de la formation au recrutement équitable (Atelier de travail)	

